

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ARES

Enquête publique relative au projet de modification simplifiée n° 1 du Plan local d'Urbanisme.

Par délibération n° 04/04/2025 en date du 29/09/2025

Le Maire de la Commune d'Arès a ordonné la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Mme Hélène DURAND-LAVILLE, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 20 octobre 2025 au jeudi 20 novembre 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture ou chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête,

Les observations pourront également être déposées pendant la durée de l'enquête publique par écrit ou directement par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie, 7 rue Pierre Pauilhac – 33740 ARES.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet
<https://www.registre-dematerialise.fr/6800> .

Les citoyens pourront également y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête

Madame le commissaire enquêteur recevra en Mairie le :

- Le lundi 20 octobre 2025 de 9h à 12h30
- Le mercredi 5 novembre 2025 de 9h à 12h30
- Le jeudi 20 novembre de 14h à 17h

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire

Xavier DANÉY